

PROCEDURE D'ADMISSION EN MOYENNE SECTION

**Les enfants admis en MS ont en principe 4 ans révolus au 31 décembre de l'année d'admission.
Les classes de Moyenne Section sont situées au 545 Rue Albert Bailly – 59700 Marcq en Baroeul**

Les demandes d'admission sont à remplir directement en ligne sur le site de l'École. Les compléments de dossier sont à numériser et à intégrer en vous reconnectant à votre compte de demande d'admission sur notre site.

Documents requis pour chaque candidat :

- Une demande d'admission complétée en ligne
- Un règlement de 90 €, payables en ligne (ou 120 € lors d'une demande au format papier)
- Un certificat de naissance
- Les rapports scolaires de l'enfant si disponibles
- Une lettre de recommandation pour les parents (soit par des membres de la famille, des amis ou des relations professionnelles)
- Si les parents sont divorcés, ou séparés, ils devront joindre une autorisation écrite co-signée

Attention, seuls les enfants que nous avons la possibilité de rencontrer peuvent postuler pour la classe de Moyenne Section.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, mais chaque année, le nombre de places pour ce niveau est limité. Il est fortement recommandé de faire sa demande le plus tôt possible.

Procédure d'admission pour les familles résidant en France :

- **Présentation du projet pédagogique de l'École Jeannine Manuel.** Ces présentations ont lieu chaque mois d'octobre à juin. Vous trouverez le calendrier de ces présentations sur le site Internet. Nous demandons à tous les parents qui postulent pour la première fois d'y participer. Merci de bien vouloir vous y inscrire en contactant le Bureau des Admissions au 03.20.28.04.50 ou par mail : admissions-lille@ejm.net.
- **Rendez-vous des parents.** Un rendez-vous est pris pour les parents avec l'un des directeurs de l'École. Nous demandons aux *deux* parents de se rendre à ce rendez-vous d'environ trois quart d'heure.
- **Rencontre avec l'enfant.** Les enfants sont invités à l'École, par groupes de 10 à 12, pour une rencontre d'observation avec une de nos directrices du primaire. Cette rencontre a lieu dans notre école : 545 Rue Albert Bailly – 59700 Marcq en Baroeul, un mercredi après-midi.

Information pour les familles résidant à l'étranger :

Rendez-vous téléphonique avec les parents. Un rendez-vous téléphonique est proposé pour les parents avec un des directeurs de l'École

Réponses

La Commission d'admission étudie les dossiers et les décisions sont communiquées aux familles.

Les enfants admis en Moyenne Section devront effectuer un bilan orthophonique à la fin du 1^{er} trimestre de Grande Section. Ce bilan permettra aux parents et à l'École de déterminer si la poursuite d'une éducation bilingue convient à l'enfant.